Image not found or type unknown

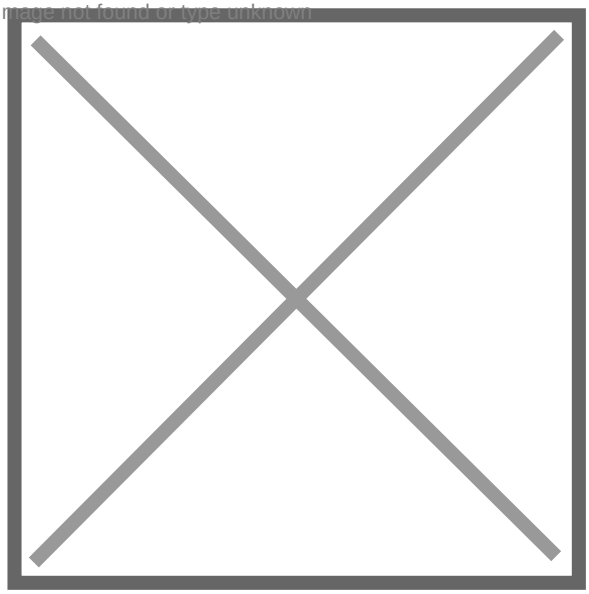

Restitution de permis aprés une composition pénale

Par **murphy94**, le **15/09/2010** à **11:44**

Bonjour,

Il y a 6 ans, suite à accident sous emprise alcoolique et à une composition pénale je devais :
- remettre mon permis pour 5 mois
- verser une amende
- suivre un stage routier à l'apave sous 5 mois
je n ai pas effectué ce stage...

Comment puis je faire pour pouvoir récupérer mon permis aujourd'hui.

En vous remerciant par avance,
Cordialement

Par **Tisuisse**, le **15/09/2010** à **18:20**

Bonjour,

Etes vous certain que votre stage devait être fait à l'APAVE ?
L'APAVE est l'Association des Propriétaires d'Appareils à Vapeur et Electrique, c'est un organisme chargé de l'expertise et de la vérification de machines outils et de tout ce qui a trait à la sécurité dans les ateliers, les usines, les immeubles, etc. L'APAVE est habilité à vérifier les machineries des ascenseurs, les extincteurs, les robinets d'incendie armé, etc. L'APAVE

organise, en collaboration avec le Laboratoire du Feu situé en Région Parisienne, des stages pour les pompiers volontaires des entreprises.
A moins que votre APAVE ne soit, dans votre cas, un autre organisme.

Tant que vous n'aurez pas fait votre stage, vous ne pourrez pas récupérer votre permis, la préfecture exigera l'attestation délivrée par ce stage.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés